



Préservons le plateau de Lachaud



Réunion d'information - 24 janvier 2023 - Châteaugay

Préservons le plateau de Lachaud



- **L'association**
- **Le projet et ses nuisances**
- **Cartographie**
- **Les craintes pour le futur si la carrière voyait le jour**
- **Nos actions**
- **Conclusion : devons-nous persister dans nos projets avec une vision de court-terme qui compromet l'avenir des futures générations ?**

Préservons le plateau de Lachaud



L'association

Qui sommes-nous ?

Une association régie par la loi de 1901

Bientôt + de 500 adhérents

www.plateaulachaud.fr

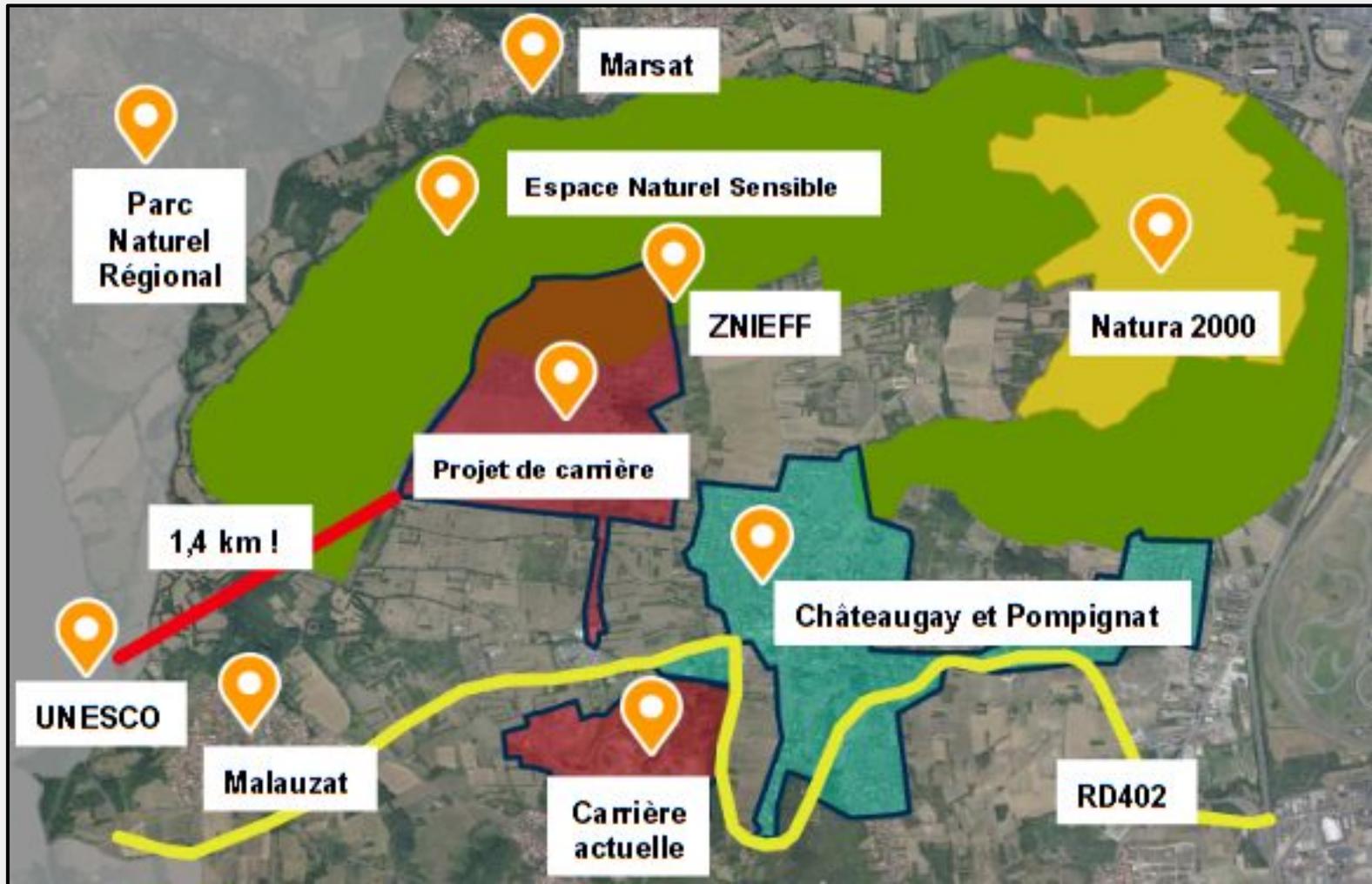
Pourquoi l'association a été créée ?

Pour faire opposition à un projet de carrière sur le plateau de Lachaud à proximité de Châteaugay : plus de 100 hectares sont la propriété (ou sous la maîtrise) de plusieurs exploitants de carrière !

Il s'agit pour nous d'assurer la préservation « environnementale » du site : paysage, hydrologie, faune, flore, le tout à moins de 2 km du bien de l'Unesco « Chaîne des puys et faille de Limagne ».

Préservons le plateau de Lachaud

- Au beau milieu de zones fortement protégées et reconnues



Préservons le plateau de Lachaud

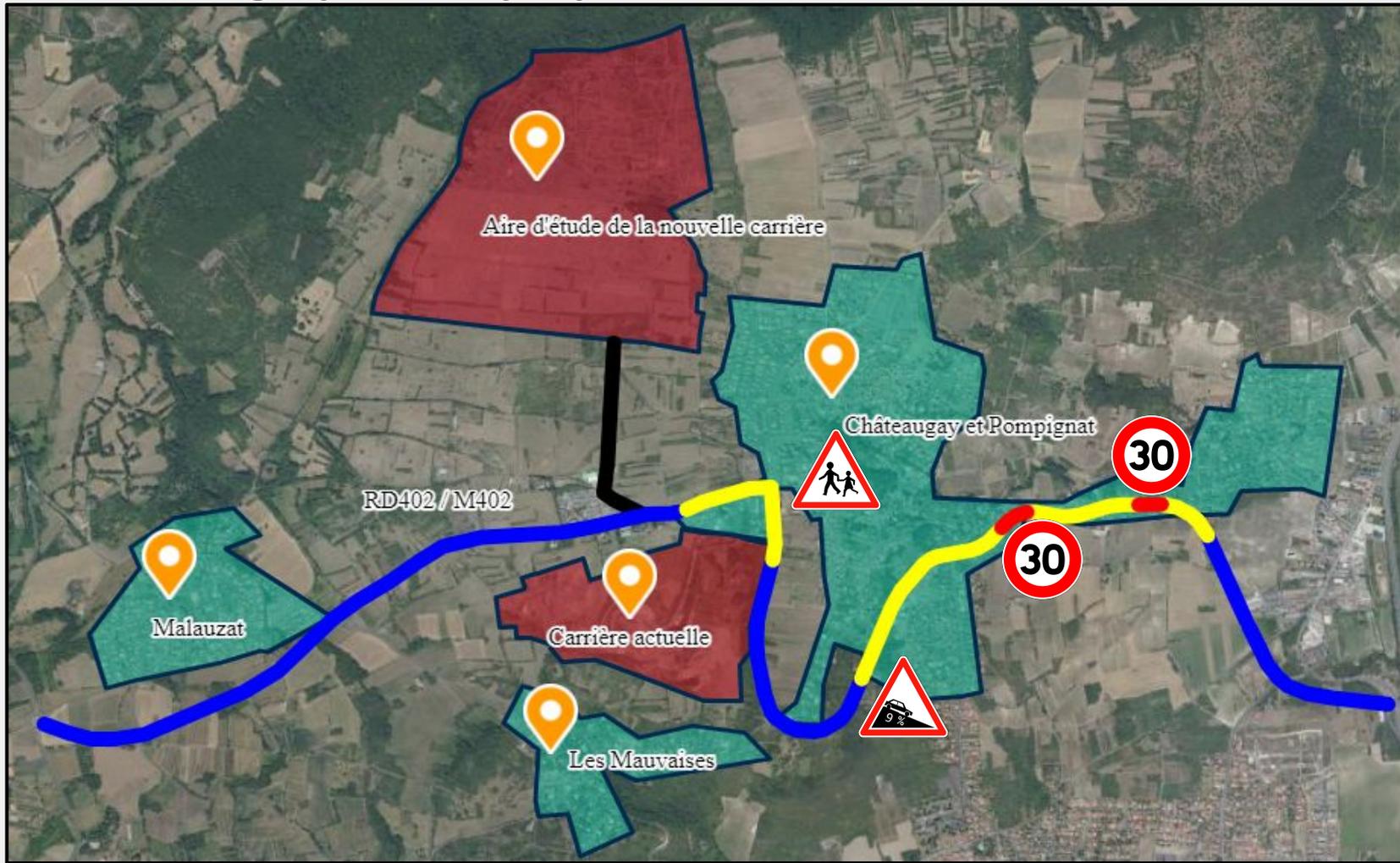


Les contours du projet

- **29 hectares** mis à disposition par la Mairie de Châteaugay : un **contrat de foretage** signé début 2018 avec la société Jalicot (Eurovia/Vinci)
- **50 hectares** de zone naturelle acquis par la société SBC Holding pour **1,4 millions d'euros** (un prix 6 fois celui de la terre agricole)
- D'autres **tractations méconnues** (contrats privés, acquisitions récentes etc.)
(plus de **100 hectares** étudiés !)

Préservons le plateau de Lachaud

- La cartographie du projet



Préservons le plateau de Lachaud



Une communication « feutrée » autour du projet

- Très peu d'informations publiques avant la création de l'association
- Les élus des communes voisines non informés
- Notre association a bataillé pour être reconnue au niveau municipal
(forum des associations, affichage, site internet de la mairie) !

**Peut-on envisager de conduire un tel projet sans « sonder » l'assentiment
de la majorité des Châteaugayres?**

Préservons le plateau de Lachaud

- Un projet de 250 000 à 300 000 tonnes !



carrière actuelle (5 hectares visibles sur 40) 120 000 tonnes !

Préservons le plateau de Lachaud

A wide landscape photograph of the Lachaud plateau. The foreground shows a grassy field with a fence. The middle ground features rolling hills covered in green trees and some small buildings. In the background, there are more hills under a blue sky with scattered clouds and two rainbows on either side of the horizon.

Les nuisances

- Impact sévère sur le plan écologique et **hydrologique: assèchement, pollution, déstabilisation des sols...**

(Charley Merciecca, professeur associé au laboratoire Magmas et Volcans et à l'Université Clermont Auvergne, a précisé que le plateau de Lachaud était une énorme réserve d'eau, conférence sur le bim d'avril 2018 page 21)

(La quasi-totalité de l'eau qui tombe sur une carrière s'évapore. Rapport DDAF)

- **Destruction** paysagère avec la nécessité de modifier le PLU : **zone classée N** actuellement
- **Disparition** d'un **corridor écologique** et d'une **zone naturelle préservée.**
- **Poussières** (silice classée cancérigène début 2020)

Préservons le plateau de Lachaud

- La poussière (et sa silice cancérigène) !



L'arrosage (avec son impact sur la ressource en eau) ne semble pas systématique ?

Préservons le plateau de Lachaud

A wide landscape photograph showing the Lachaud plateau. In the foreground, there are green fields and some small buildings. The middle ground is filled with dense green trees and bushes. In the background, there are rolling hills and mountains under a blue sky with scattered clouds. Two rainbows are visible, one on the left and one on the right, arching over the landscape.

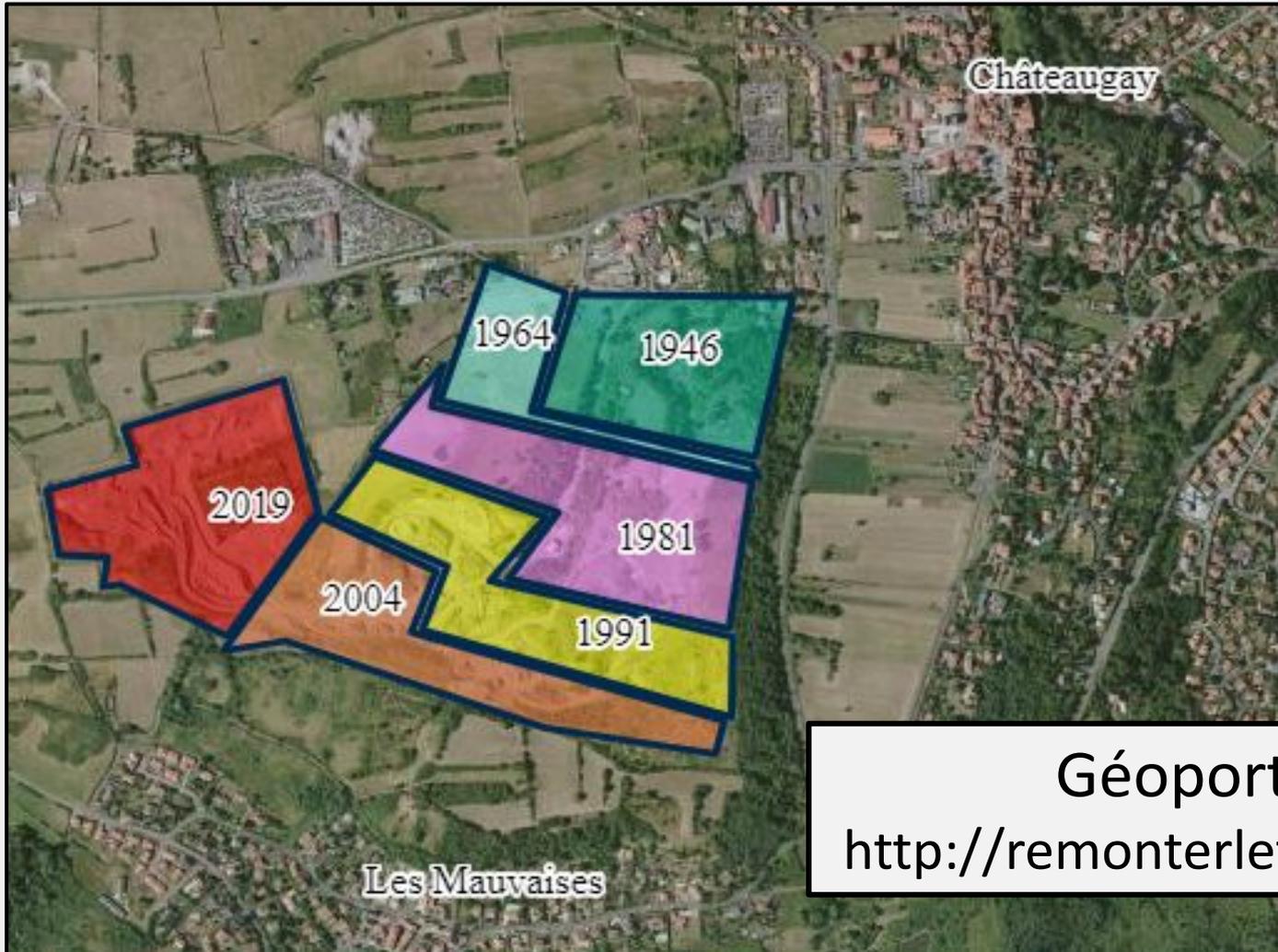
Les nuisances

- **Fortes nuisances sonores et vibrations** : engins, tirs de mines, concasseurs
(fissuration des habitations : massif rocheux et “risque argile” sur la commune !)
(impact mal évalué : cf analyse séisme en Ardèche)
(défaillance de tir en mai 2022 à Châteaugay)
- **Insécurité et pollution routière** : jusqu’à 150 camions/jour
(comme à Cournon, submergé par les camions des carrières)
(nous avons interpellé Mr Bianchi : sécurité et budget)
- **Dépréciation immobilière**

Une carrière qui serait la plus proche des habitations en Auvergne ?

Préservons le plateau de Lachaud

- Evolution historique du front de taille de la carrière actuelle



Géoportail
<http://remonterletemps.ign.fr>

Préservons le plateau de Lachaud



Les craintes pour le futur : un contrat de foretage trop peu contraignant pour l'exploitant.

- 29 hectares, jusqu'à 300 000 tonnes par an, 30 mètres de profondeur d'exploitation potentielle : une exploitation théorique de 60 à 80 ans !
- Constructions de bâtiments nécessaires à l'exploitation et possibilité de créer de nouvelles industries.
- Une **redevance au m³** (censuré) X fois moins élevée que celle négociée sur d'autres contrats.
- Pas de **redevance de remblai** (censuré), pas d'indemnités d'immobilisation ou de **minimum garanti** (censuré), pas de gratuité de matériel pour la commune.

Préservons le plateau de Lachaud



Les craintes pour le futur : un contrat de foretage étonnamment favorable à l'exploitant !

	Commune de Châteaugay	Commune de xxx (63)
Société :	Jalicot (SBC 50 hectares)	xxx
Redevance par m3 :	1 euro !	xxx euro !
Redevance remblaiement :	0 euro !	xxx euro !
Redevance minimale / an :	0 euro !	xxx euro !
Matériaux :	Basalte	Basalte

Censuré !

Préservons le plateau de Lachaud



Les craintes pour le futur

- Devons-nous continuer à regarder d'un œil indifférent le va et vient des camions ?
- Comment être sûrs que l'exploitation sera limitée aux parcelles concédées par la municipalité et que celle-ci ne sera pas étendue aux 50 hectares contiguës achetés par la SBC Holding ?
- L'exploitation va-t-elle débiter sur l'une des 6 parcelles communales ?
- Doit-on envisager de supporter tirs de mines, poussières et bruits ? Pour encore un siècle ? Jamais aussi proche de nos habitations ?
- Pourquoi mettre en danger la formidable ressource en eau que constitue le sous-sol du plateau de Lachaud ?

Préservons le plateau de Lachaud



Préservons le plateau de Lachaud



Les craintes pour le futur

- Des extensions des zones d'extraction incontrôlables
- Des demandes de prolongation d'exploitation systématiques
- Des contrats de réaménagements de site non honorés (9 hectares sur la carrière actuelle)
- De nouvelles installations sur l'enceinte de l'exploitation
- Une **centrale photovoltaïque** va s'installer sur la zone la mieux réhabilitée de la carrière actuelle.

Une **carrière** c'est une **zone dégradée à vie**

Préservons le plateau de Lachaud

- Le même sombre futur pour le plateau de Lachaud !



Préservons le plateau de Lachaud



Les accros démocratiques

- Ni concertation ni consultation promises par Monsieur le Maire (BIM - Mai 2019)
 - **Madame Mandon a demandé la tenue d'une réunion organisée par la municipalité !**
- Aucun respect des procédures annoncées (concertation, consultation)
 - Le conseil métropolitain accélère le processus
 - mise en conformité du PLU facilité ! / études environnementales allégées ?
 - alors que les citoyens sont appelés à donner leur avis sur le PLU
 - l'association représente 80% des contributions
- La municipalité ne facilite pas la communication de l'association...

Les citoyens ne sont pas écoutés malgré la forte mobilisation. Où se trouve le processus démocratique ?

Préservons le plateau de Lachaud



Le futur est pourtant rempli d'espoir

- Réduisons nos besoins (actuellement moins de 5 tonnes par an et par habitant, données UNICEM), développons le recyclage et les nouvelles techniques !
- Le Puy de Dôme recycle 35% de ces matériaux (contre 70% en Haute-Loire). Notre département dispose ainsi d'une marge de progression de 100% !
- On sait recycler 100% des bitumes !
- La norme RE-2020 va faire massivement appel au bois
- Le projet, c'est 5% des besoins actuels de la métropole, un peu de sobriété suffit !

Une inutilité totale de ce projet de carrière en cœur de métropole !

Préservons le plateau de Lachaud



Plus aucun argument en faveur du projet

- On ne nous oppose plus la création d'emplois : le recyclage, l'utilisation de matériaux biosourcés et renouvelables créent autant, sinon plus, d'emplois
- On ne parle plus d'une manne financière pour la commune, nous aurons toutes les nuisances et très peu de revenus...
- On démontre que les besoins en granulats ne seront pas un problème

Pourquoi s'obstiner ? Est-ce pour maintenir un revenu conséquent pour un industriel ?

Préservons le plateau de Lachaud



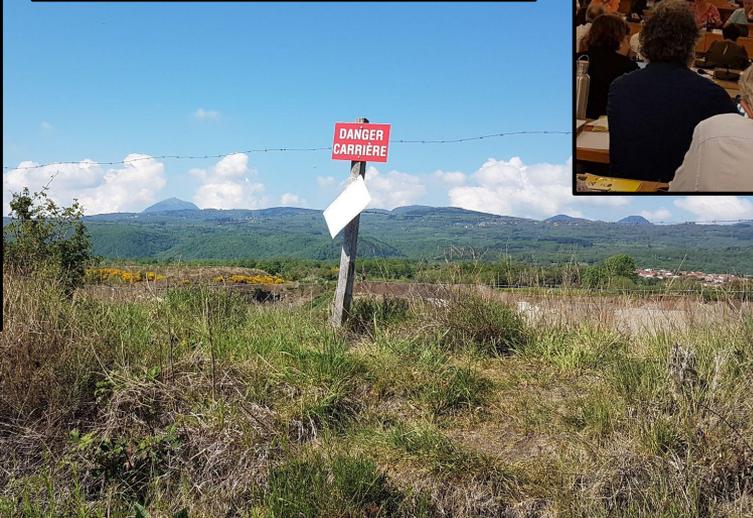
Nos actions

- **Informer et rassembler** : site internet, page Facebook et Instagram, BIM, forum des associations, mail aux adhérents, réunions (comme aujourd'hui !) , randonnée, réunions, tracts
- **Interpeller** : courriers aux élus, tentative de dialogue avec notre propre conseil municipal, courrier à Mr Bianchi (sécurité / budget) et au conseil métropolitain (accès routier !)
- **Participer** : Schéma des carrières, réunion du conseil métropolitain, réunion et consultations autour du PLUI
- **Agir** : lancement d'une action contre la délibération du 24 juin 2022 avec **FNE, Puy de Dôme Nature Environnement** et l'association **Que Choisir**)
- **Défendre** : contact pris avec le cabinet Huglo-Lepage et éventuellement des acteurs locaux.

Préservons le plateau de Lachaud



Nos actions



CONSEQUENCES D'UNE NOUVELLE CARRIÈRE A CHATEAUGAY



Réunion d'information
Mardi 24 janvier 2023 à 20h30
à la petite salle Escuit de Châteaugay.
Organisée par l'association Préservons le plateau de Lachaud et Châteaugay

Préservons le plateau de Lachaud



La suite (côté association), en 2023

- Poursuivre notre mission d'information
 - Autres réunions dans les communes voisines
 - Nouvelle randonnée
 - Diffusion d'un court-métrage "les cailloux dans la chaussure"
<https://www.youtube.com/watch?v=HnbYzNJbeSo>
- Rester au courant des étapes du projet : malgré les "coups-bas" (comme le 24 juin 2022), malgré les promesses non tenues (Mr le Maire devait nous tenir informés des avancées)
- Se défendre : il faudra rapidement nous faire représenter par un avocat. Sommes-nous pris au sérieux (pas de réponse de Mr le préfet, pas de réponse de Mr le président du conseil métropolitain!) ?

Préservons le plateau de Lachaud



La suite (côté projet !)

- Une réunion d'information organisée par la municipalité de Châteaugay (demande de Madame Mandon à Mr le Maire)
- Enquête publique concernant le projet de carrière
- Enquête publique concernant le PLUi (intercommunal)
- Les annonces dans le BIM - Mai 2019 :

LES ÉTAPES À VENIR :

3. Enquête publique ou consultation du public pour le P.L.U.
4. Études environnementales
5. Rédaction du dossier d'autorisation environnementale unique
6. Concertation
7. Dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale unique
8. Enquête publique
9. Arrêté préfectoral d'autorisation

Préservons le plateau de Lachaud



Adhérez à l'association

Partagez nos publications (site Web, Facebook, Instagram)

Interpellez les élus (à tous les niveaux)

Faites un don - Renouvelez votre adhésion (5€)

Relayez vos informations

Aidez-nous (randonnée, idées, tractages etc.)

Préservons le plateau de Lachaud



Merci pour votre attention.

Notre site internet :

www.plateaulachaud.fr



Nos réseaux :



<https://www.facebook.com/people/Préservons-le-plateau-de-Lachaud-et-Châteaugay/100086716037491/>

https://instagram.com/preservons_lachaud_chateaugay

Infographie Géoportail :

<https://bit.ly/3aNai1q>

Annexes



Bientôt à Châteaugay ?



**Bande annonce du long-métrage
documentaire "Des cailloux dans la
chaussure"**

<https://www.youtube.com/watch?v=HnbYzNJbeSo>

**Ils ont gagné ! Avec la mobilisation de tout le
village.**

Préservons le plateau de Lachaud



Le recyclage dans le Puy de Dôme ?

L'aire urbaine de Clermont-Ferrand affiche un taux de recyclage inférieur à la moyenne régionale (29%), il est effectivement constaté :

- un très bas taux de recyclage des graves et matériaux rocheux (3 % contre 57 % à l'échelle régionale)
- idem pour les terres et matériaux meubles (0,4 % contre 9% en moyenne régionale), qui sont encore utilisés à 96 % comme remblai de carrières.
- et pour les déchets inertes et matériaux non triés (16 % contre 30 % en moyenne régionale)

<https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/201909-fichediag-auclermont-projetv0.pdf>

Un projet de nouvelle carrière inéluctable ? **Le territoire clermontois recycle jusqu'à 20 fois moins que la moyenne nationale !**

En 2025, en atteignant la moyenne nationale, on peut rechercher dans l'aire urbaine 124 000 tonnes de matériaux (c'est la production actuelle de la carrière Jalicot à Châteaugay !).

Préservons le plateau de Lachaud



Les craintes pour le futur : les arrêtés préfectoraux ne sont pas garants des engagements !

En 2005 : près de 10 hectares non remis en état, avec des justifications pas toujours acceptables :

- manque de matériaux pour remblayer.
- accord du propriétaire des terrains (l'ancien exploitant !).
- baisse des flux de camions (augmentation pourtant niée au dépôt du dossier).
- absence de détail concernant le niveau de remblaiement prévu au dossier.

La préfecture donne sa bénédiction : **arrêté N° 05/00947**

Préservons le plateau de Lachaud



Les craintes pour le futur : les arrêtés préfectoraux ne sont pas garants des engagements !

En 2015 : Jalicot demande :

- augmentation de la puissance de la station de broyage (plus de bruits et de poussières...)
- nouvelle extension de la zone d'extraction
- reprise des tirs de mines
- modification du plan de réaménagement
- ajout de stockage d'hydrocarbures
- ...

La préfecture donne sa bénédiction : **arrêté N° 15/00730**

Préservons le plateau de Lachaud



Les craintes pour le futur

- Sommes-nous sûrs qu'il s'agisse d'un projet porteur pour notre commune à vocation résidentielle et touristique ?
- Devons-nous considérer que les enjeux à court-terme pour Clermont-Auvergne-Métropole doivent primer par rapport aux contraintes pour les habitants ?
- Ne devons-nous pas penser que l'hydrologie du plateau de Lachaud mérite un meilleur traitement, notamment dans le contexte des dérives climatiques que nous connaissons ?

Préservons le plateau de Lachaud

- Au beau milieu de zones fortement protégées et reconnues

